

LETTRÉ D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION 2023

La stratégie de l'EPLEFPA de Merdrignac pour le compte du CFA s'inscrit dans la réforme de la formation professionnelle et la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Répondant depuis Novembre 2021 à la double certification QUALIFORMAGRI et QUALIOPI écrits sur la base du Ref 132, l'EPLEFPA de Merdrignac pour le compte du CFA s'engage à déployer son organisation afin d'être conforme aux exigences réglementaires, poursuivant ainsi la démarche Qualité engagée.

Cette certification contribue à la mise en œuvre d'une démarche méthodologique d'amélioration continue du fonctionnement et du savoir-faire de notre centre de formation au service de tous : usagers de la formation, personnels des organismes de formation, partenaires, institutionnels...

La direction de l'établissement s'engage aux côtés des équipes dans cette démarche qualité et la soutient. Intégrée aux travaux inhérents à l'élaboration du projet d'établissement, elle oriente la stratégie en fonction des attentes de la personne formée et permet au CFA de travailler dans de meilleures conditions.

Dans ce contexte, nous nous engageons à :

- Mettre en place une organisation facilitatrice au niveau de tous les personnels ;
- Veiller à la mobilisation de l'ensemble des personnels du centre ;
- Prendre en compte les dysfonctionnements et proposer des améliorations ;
- Sensibiliser et veiller au respect des engagements par nos sous-traitants.

Les processus pour lesquels nous recherchons une amélioration permanente sont :

Les processus opérationnels :

- Accueil, positionnement et traitement de la demande
- Ingénierie pédagogique
- Accompagnement en centre
- Accompagnement en entreprise
- Insertion au regard des attentes de l'organisation professionnelle

Les processus de direction et d'appui :

- Ingénierie de formation et de développement
- Ingénierie financière
- Ressources humaines et management
- Communication et promotion
- Amélioration continue/Qualité

Pour y parvenir, le centre dispose des outils de mesure et des indicateurs suivants :

- 1) **Attractivité de nos formations** : reflet de la confiance des familles, des candidat.e.s et des professionnels de la filière.
 - Les effectifs
 - La fidélité des employeurs et maîtres de stage

- 2) **Efficienc e de nos actions** :
 - Taux de réussite aux examens
 - Taux d'insertion
 - Taux de rupture « nette » de contrats
 - Taux de recommandation de la formation par les apprenant.e.s (*objectif visé : 80 %*)
 - Taux d'apprenant.e.s considérant que la formation répond à leurs attentes (*objectif visé : 80 %*)
 - Taux de satisfaction globale des entreprises (*objectif visé : 80 %*)
 - Taux de satisfaction globale des personnels (*objectif visé : 80 %*)

- 3) **La santé financière de l'établissement**
 - La santé financière de l'EPLEFPA
 - La santé financière du CFA : l'équilibre global sur la FPCA
 - La part de la FPCA dans le chiffre d'affaire global de l'EPLEFPA

- 4) **Gestion des Ressources Humaines du CFA**
 - Renouvellement des personnels (nombre de ruptures conventionnelles, démissions, contrats non renouvelés, licenciements ...)
 - Absentéisme des personnels (nombre d'arrêts maladie, de travail ...)
 - Formation des personnels (nombre de formations suivies, de personnels engagés)

- 5) **Stratégie externe**
 - S'adapter aux évolutions du métier et répondre aux sollicitations des partenaires
 - Mobiliser les partenaires pour construire ensemble des projets (nombre de représentants des organisations professionnelles aux instances de l'établissement, liste des participations de la direction à des réunions à visée professionnelle)
 - Actualiser les supports de communication
 - Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap ou d'inadaptation sociale sur l'établissement

Mme Isabelle HOULBERT a été désignée pour assurer une mission d'animateur qualité. Elle anime la démarche qualité auprès de l'ensemble des personnels.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité du centre pour tous les personnels impliqués.

La démarche qualité est placée sous l'autorité de M. Stéphane RENAUX, en qualité de directeur de l'EPLEFPA de Merdrignac et de Mme Rachel ISELIN, directrice du CFA de Merdrignac.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous.

Pour la direction du CFA de Merdrignac
Rachel ISELIN

MINISTÈRE de L'AGRICULTURE
C.F.A. du MENÉ
6, Rue du Pernoët
22230 MERDRIGNAC
Tél : 02.96.28.41.61 - Fax : 02.96.28.42.08
Email : cfa.merdrignac@educagri.fr

Pour la direction de l'EPLEFPA
Stéphane RENAUX

